

Atelier 1 – Diagnostic des attentes

17/02/2022 - Compte rendu



■ Objectifs de l'atelier 1

Le but de cet atelier était de présenter le processus de concertation auquel les représentants des usagers vont être associés, de recueillir leur perception quant à la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls et leurs attentes et craintes quant au projet d'extension.



Processus de concertation tel qu'il est envisagé à ce stade

L'atelier était organisé en 4 phases :

1. Rappel du projet d'extension et présentation du processus de concertation en plénière,
2. Travail en sous-groupe d'usage sur la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls telle qu'elle est constituée et gérée aujourd'hui,
3. Travail en sous-groupe sur les attentes et craintes des usagers par rapport au projet d'extension,
4. Restitution des travaux menés en sous-groupes en plénière.

Les participants étaient répartis par groupe d'usage :

1. Les pêcheurs professionnels
2. Les activités de plaisance
3. Les autres activités commerciales
4. Les pêcheurs de loisir
5. Les associations de protection de la nature
6. Les plongeurs sous marin

A ce stade du processus de concertation, les participants sont invités à discuter par groupe d'usage, mais dans les étapes ultérieures, ils seront amenés à discuter entre eux de leurs points de vue respectifs.

■ Participants

Activités de plaisance :

PONS Bernard – Cercle nautique de Banyuls
SIMON Bernard – Cercle nautique de Collioure
GUIMBEAUD Marc – Société nautique de Port-Vendres
BOUZAN Jean-Pierre – ASCUP
LEFEBVRE Pascal – APAR
LEBLOND Marc – Cercle Nautique de Collioure
DELHOM Pierre – Cercle Nautique de Banyuls

Plongeurs sous marin :

BOULAY Nicole – FESSM
BOUTHORS Thierry – GS3PO (a dû partir après la plénière)
SARRAGONI Gilles – CODEP
POCH François – SNEPL
DELMAS Eric – SCA Plongée
BAZIN Danielle – CASA
LABRIEUX Jérôme – Les amis de la Mer
JOULIE Bernard – CSAT
LAURE Christophe – ANMP (a dû partir après la plénière)

Pêcheurs professionnels :

DURIEZ Olivier – 4^{ème} prud'homme
LUDICO Franck – Pêcheur professionnel Port-Vendres
SERAZIN Thomas – CRPMEMLR
BAYONNA Vincent – Pêcheur professionnel Port-Vendres
SEGURA Jean-Marc – Pêcheur professionnel Banyuls

Autres activités nautiques commerciales :

HUBERT Guilhem – CTM croisière
SABATTIE Cédric – Sun-Jets
LENGRAND Grégory – Vermeille kayak
SALMON Jean-Clair – Aleoutes kayak de mer
SINTES Cyril – Navivoile
SALOMON Yoan – Kapmer
BOURGAIT Thierry – Cocat Banyuls

Pêcheurs de loisir :

GERAUD Florent – Chasseur sous-marin
HODEAU Jean-Claude – FNPPSF
RAY Jean-Marie – FNPSA
GUERRADIAZ Alfredo – Vendeur Rayon chasse Décathlon
ZITOUN Auguste – L'espadon Club
BANEGUES Alain – FFPS
CASSOU Marc – Pêcheur loisir Port-Vendres
DIMUR Guillaume
RECAZENS Sébastien – Harpon Club Catalan

Associations de protection de la nature :

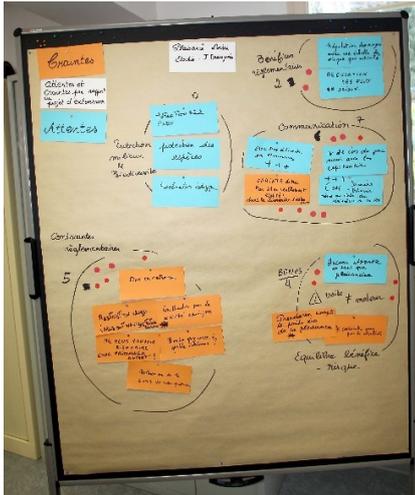
MARCASSIN Jean-Marie – ASAME
FIALA Aline – CCNPO
HIARD Joseph GOR
VOLAND Bruno – Association Charles Flahault
PREUVOST Marine – Nostra Mar
BEILLEVERT Nadia – Esprit Nature Liberté
CHASSAGNAC Albe – Les amis des posidonies
CRESSOLE Catherine – Les amis des posidonies
BOUDET Patrick – ASAME
MALFETTES Madeleine – ASAME



Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls
PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE



Résultats de l'atelier



- Comment lire ce compte rendu et à quoi sert-il ?

Ce document rend compte des résultats factuels de l'atelier, c'est-à-dire qu'il montre ce qui a été dit par les participants, avec quelques modifications mineures quand cela permettait de faciliter la lecture. C'est cette somme d'idées qui sera versée dans le processus de construction des scénarios d'extension de la Réserve Marine.

Chaque groupe a abordé deux problématiques : d'une part, sa vision actuelle de la Réserve, décrite en bénéfices et contraintes, et, d'autre part, ses attentes et craintes par rapport au processus d'extension.

Il est donc indiqué pour chaque groupe les réponses qui ont été apportées à ces deux questions.

Enfin, les participants ont été amenés à voter pour les points qui leur semblaient les plus importants sur la somme de tout ce qui avait été dit, séparément pour chaque problématique. Ces votes ne représentent pas une exclusion (des idées qui n'ont pas reçu de vote par rapport aux idées qui en ont reçu), mais plutôt une hiérarchisation et une aide à la lecture des résultats de ce premier atelier. Parfois, les votes portaient sur des idées en particulier, parfois sur des regroupements d'idées qui ont été réalisés sur le moment par les facilitateurs (animateurs).

Ainsi, pour chaque groupe, est indiqué dans le tableau : tout ce qui a été mentionné durant l'atelier pour les deux problématiques, les votes des participants, ainsi qu'un petit texte d'introduction rédigé par les facilitateurs pour donner un aperçu du travail réalisé.

Les votes pour des idées qui étaient regroupées dans une thématique ont été reportés sur cette thématique. En surligné gris sont présentées les idées qui ont été utilisées pour la restitution en plénière.

Par ailleurs, quand un texte a été ajouté pour une meilleure lisibilité des résultats, ce dernier est en italique et annoté.



Derniers préparatifs avant l'accueil des participants

■ Les pêcheurs professionnels



• Le mot des facilitateurs

Le groupe « pêcheurs professionnels » était constitué de pêcheurs « petits métiers » en activité (Port-Vendres et Banyuls) et d'un représentant du Comité Régional des Pêches Occitanie (CRPMEM). Les participants ont montré dès le début de la séance, après de minimes interrogations, leur volonté de participer à ce travail de concertation par le biais des outils proposés.

Si les participants, en tant que citoyens, reconnaissent l'utilité de la Réserve Marine, ils considèrent qu'elle ne leur apporte rien en termes de productivité et donc pour leur activité de pêche. Ils ont mis d'emblée en exergue les problèmes de conflits d'usages sur la zone de la Réserve actuelle. Les autres usagers les dérangent, en particulier pour poser leurs filets (trop de navires de plaisance, trop de plongeurs, etc.) et ces multiples activités font fuir les poissons.

Dans ce contexte, ils craignent que l'extension du périmètre de la Réserve marine entraîne également un développement spatial de ces conflits d'usages (la zone non protégée actuellement deviendrait plus attractive pour les activités de tourisme/loisir, du fait du « label » associé à sa conversion en réserve).

Certains des participants craignent également de se retrouver dans l'impossibilité de pouvoir exercer leur activité sur la Côte Vermeille si la même réglementation que celle existant dans la Réserve actuelle venait à être dupliquée telle quelle dans le nouveau périmètre. En effet, certains navires ont une longueur qui dépasse la longueur maximale autorisée pour pêcher dans la Réserve actuelle. Plus généralement, les craintes se sont beaucoup focalisées sur la réglementation qui sera appliquée dans cette future zone et qui risque de les contraindre, eux, beaucoup plus que tous les autres usagers.

La discussion est également revenue plusieurs fois sur le sujet de la présence ou non, dans le nouveau périmètre protégé, d'une zone de protection intégrale. Ce point devra être éclairci car la question a été posée à plusieurs reprises.

Au final, les participants se sont dits satisfaits de participer à cette concertation qu'ils trouvent intéressante, ils ont apprécié la méthodologie employée lors de cette première session, mais se considèrent un peu comme les (seuls) perdants dans le contexte de cette extension, craignant à terme d'importantes pertes de revenus et par voie de conséquence, la disparition de leur activité dans le secteur.



Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls
PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE



- Où en êtes-vous de la Réserve ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Concurrence avec les autres usages	Inconvénient	Pressions +++ (espace) (par rapport aux autres activités)	10
		Augmentation fréquentation (plongeur + plaisance pêche)	
		Nombre de plongeurs trop important --> contraintes sur zones de pêche	
		Trop de touristes (dégradation de matériel)	
	Inconvénient	Danger (accident dans les filets) ; augmentation de la réglementation (2 pages à la création, 5 actuellement)	
	Inconvénient	Limite taille des navires --> entrer dans la Réserve	4
	Inconvénient	Perte de zones + contraintes (réglementation pour pêcher)	1
	Inconvénient	Diminution des bateaux en activité dans Réserve --> Réserve peu attractive pour la pêche	
Effet réserve	Bénéfice	Reproduction des espèces : Réserve "intégrale"	
		Biodiversité	
		Augmentation de certaines espèces sédentaires (peu nombreuses et d'un revenu faible)	
	Bénéfice	Poisson « labellisé » ?	

- Quelles sont vos attentes et craintes par rapport au projet d'extension ?

Type	Idées proposées	Votes
Crainte	Mort de la pêche (trop de contraintes : Chiffre d'Affaires faible)	4
Attente	Ne pas augmenter la réserve intégrale (UBR ou taille)	2
Attente	Discuter la réglementation avec les professions ; cohérence réglementaire / activité économique	2
Attente	Pouvoir garder les mêmes pratiques (que celles hors Réserve) a minima	1
Attente	Moins de fréquentation : plongée et pêche de loisir	1
Crainte	Si autant de contraintes c'est notre fin !	1
Crainte	Même problème (fréquentation) qu'avec le reste de la Réserve	1
Attente	Espoir d'un réveil, d'un maintien d'une pêche pro	
Attente	Laisser les jeunes s'installer, inciter les possibilités	
Attente	Changement des règles : nb filets, taille bateaux, pratiques	
Attente	Moins de restriction pour la pêche pro	
Crainte	Perte d'exploitation (extension du périmètre)	
Crainte	Arrêt d'activité : que le périmètre de l'extension couvre 100 % de la zone d'activité (avec réglementation constante)	
Crainte	Limiter pêche pro mais rien sur les pollutions, c.c., plancton...	

- Les activités de plaisance

- Le mot des facilitateurs

Le groupe d'utilisateurs « plaisanciers de loisirs » est unanime à reconnaître que la Réserve marine, ainsi que le projet d'extension, apportent un bénéfice majeur en termes de protection des habitats et de la biodiversité associée. La Réserve marine contribue à la notoriété de la côte rocheuse.

Une fréquentation accrue en découle et la réglementation de la Réserve peine parfois à réguler les flux d'utilisateurs et à favoriser les bonnes pratiques dans et en dehors du périmètre de la Réserve.



Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls
PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE



Le groupe note cependant unanimement des contraintes pour la plaisance. Celles-ci apparaissent justifiées l'été, mais sont moins compréhensibles les 10 autres mois de l'année, période pendant laquelle les milieux peu fréquentés sont naturellement épargnés.

La principale crainte au regard du projet d'extension réside dans de nouvelles contraintes qui seraient appliquées à la plaisance : mouillages limités, bouées payantes. Ces usagers sont en demande de davantage de communication au quotidien entre la Réserve marine /le Parc marin et les plaisanciers, pour une meilleure compréhension et application des bonnes pratiques en mer.

Ils espèrent aussi que ce processus de concertation permettra une écoute de leurs attentes. Ils soulèvent que le fort poids économique du secteur de la plaisance devrait davantage être pris en compte par les décideurs au regard d'un impact environnemental somme toute modéré, pour les voiliers en particulier.



- Où en êtes-vous de la Réserve ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Réglementation	Inconvénient	Difficulté d'y accéder : nuisances	10
		Réduction de la zone de navigation	
		Réglementation trop confuse	
		Navigation : plus de danger, moins zone de sécurité	
		Plus de contraintes pour les plaisanciers	
Protection biodiversité et milieux	Bénéfice	Renouvellement des espèces	8
		Plus de poissons	
		Protection de l'environnement	
		Protection des fonds marins	
		Préservation efficace de la biodiversité	
		Forte amélioration de la biodiversité et des espèces	
Des limites aux effets de la Réserve	Inconvénient	Succès de la réserve --> forte fréquentation, limite pour certaines activités	3
		Impact limité sur les usages	
	Inconvénient	Deux mois d'activité uniquement	2
	Bénéfice	Plus de place en surface : navigation	1
	Bénéfice	Hausse de la notoriété et de l'image	
	Bénéfice	L'idée est bonne, mais je reste sur la réserve	



Réserve naturelle marine de Cèrberè-Banyuls
PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE



- Quelles sont vos attentes et craintes par rapport au projet d'extension ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Communication	Attente	Plus de communication (saisonnier, estivant), même au-delà du périmètre de la Réserve	7
		Plus de communication du Parc marin avec les capitaineries	
	Être plus à l'écoute des plaisanciers		
	Crainte	Crainte de ne pas être réellement écouté dans la démarche d'extension !	
Contraintes réglementaires	Crainte	Plus de contraintes	5
		Restriction des usages (nous on navigue toute l'année)	
		Complication pour les activités nautiques	
		Bouées payantes : à quelle échéance ?	
		Restriction de la zone de navigation	
		Ne plus pouvoir rien faire : être prisonnier au port !	
Équilibre bénéfique/risque	Crainte	Prendre en compte le poids économique de la plaisance	4
		Plus de contraintes pour peu de résultats	
	Attente	Aucune attente en tant que plaisancier	
Bénéfices réglementaires	Attente	Régulation des flux en saison	2
		Régulation des usages avec une échelle de risque par activité	
Protection milieu et biodiversité	Attente	Amélioration écologique	
		Protection des fonds marins	
		Protection des espèces	

■ Les associations de protection de la nature



- Le mot des facilitateurs

Les participants ont volontiers contribué à l'atelier. Son déroulé a pu être respecté grâce à une participation active des membres du groupe ainsi qu'une bonne appropriation des consignes. Chacun a pu s'exprimer lorsqu'il le souhaitait. Les idées formulées faisaient consensus au sein du groupe et le temps de prise de parole a pu être inégal entre les participants lors des explications.

Certains participants ont mentionné le fait que les questions posées étaient généralistes et amenaient des premières réponses relativement globales. Ils ont aussi exprimé leur souhait que l'ensemble de leur expression lors de l'atelier soit pris en compte.

- Où en êtes-vous de la Réserve ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Effet Réserve	Bénéfice	Protection des espèces patrimoniales	11
		Effet réserve : rayonnement des espèces autour de la ZPR et de la ZPP	
		Augmentation de la biodiversité	
		Protection de la biodiversité	
		Protection de la biodiversité + effet réserve	
		Conservation de la biodiversité	
Victime de son succès	Inconvénient	Création d'une zone conflictuelle	7
		Dégradation due à la fréquentation sur certains sites	
		Trop forte attractivité, néfaste à l'écologie	
Tourisme vert	Bénéfice	Tourisme (ex : sentier sous-marin)	7
		Bon aspect sensibilisation et pédagogie	
		Site de sensibilisation et de découverte	
Trop petite	Inconvénient	Trop limité (petite)	5
Bonne gestion	Bénéfice	Protection des ancrages	4
		Meilleure gestion des activités	
		Réduction des impacts de certaines activités	
	Inconvénient	EEDD pourrait être plus développée, notamment auprès des usagers	1
	Bénéfice	Économique (tourisme)	
	Inconvénient	Et ailleurs ? Moins d'attention à l'extérieur de la Réserve	
	Inconvénient	Aucun	

(Les idées étaient regroupées, mais les facilitateurs n'ont pas nommé ces groupes, pour une meilleure lisibilité nous l'avons fait ici, idem pour l'activité suivante)

- Quelles sont vos attentes et craintes par rapport au projet d'extension ?

Groupe	Type	Idée proposée	Votes
Protection renforcée	Attente	Création de zones de protection renforcée	7
		De nouvelles ZPR	
		Meilleure protection des zones fonctionnelles	
Continuum terre/mer	Attente	Prendre en compte le lien terre-mer	6
		Extension vers la terre de l'extension	
		Bassin versant	
	Attente	Extension vers Cerbère en accord avec l'Espagne	6
	Attente	Formation / sensibilisation des acteurs pros et loisir	5
	Crainte	Risque de médiatisation excessive ? Surfréquentation	2
Augmentation de la biodiversité	Attente	Un déplacement de la population hors de la Réserve actuelle (la biodiversité)	2
		Augmentation de la biodiversité et des réserves à long terme	
	Attente	Extension de cap Béar à cap Cerbère	1
	Attente	Régularisation du flux touristique	1
	Crainte	Compromis / consensus	1
		Dégonflage de notre classe politique face au corporatisme	
	Crainte	Superposition de couches administratives coûteuses	1
	Crainte	Aucune	
	Crainte	Conflits liés à la phase de concertation	
	Attente	La plus grande possible	
	Crainte	Conflits entre baigneurs et bateaux	
	Crainte	"Paper park" : si la taille augmente, les moyens de gestion aussi	



Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE



■ Les plongeurs sous marin



- Le mot des facilitateurs

Lors du premier atelier qui a eu lieu avec le groupe des plongeurs, constitué de représentants de structures professionnelles et associatives, ceux-ci ont, dans un premier temps, abordé les aspects bénéfiques de la Réserve actuelle en termes d'augmentation de biodiversité, d'attrait touristique pour l'activité, d'accessibilité (y compris du bord), d'aménagements (notamment de zones de mouillage organisées permettant de préserver les fonds), mais aussi de coopération entre les usagers et les collectivités.

Néanmoins, le site semble « victime de son succès » et faire l'objet d'une surfréquentation, pouvant notamment entraîner une détérioration de la qualité des plongées ainsi que de la faune fixée.

De ce fait, il est attendu du projet d'extension : qu'il permette d'amplifier les bénéfices existants, de redistribuer les usages au travers d'une augmentation du nombre de sites de plongée, sans induire une trop forte augmentation du nombre de structures et de pratiquants, d'apporter des aménagements supplémentaires (en particulier des bouées), et que le périmètre couvre des zones abritées des vents.

Il est par ailleurs souhaité que la réglementation qui sera établie ne soit pas fondée sur « un principe de précaution » qui pourrait engendrer une possible « mise sous cloche », mais qu'elle soit compatible avec les usages et tienne pleinement compte du processus de concertation engagé.

En effet, les plongeurs sont satisfaits de savoir que le projet n'est pas pré-dessiné et que leur avis est requis. Cependant, ils souhaitent que cet avis ne soit pas uniquement consultatif, mais qu'il soit réellement pris en compte dans le projet d'extension de la Réserve marine et dans la future gestion de celle-ci.

• Où en êtes-vous de la Réserve ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Gouvernance	Inconvénient	Statuts protégés n'égalent pas développement durable : non intégrés statuts réserve	9
		Gouvernance : manque de pouvoir dans la prise de décision (que consultatif)	
		Absence de voix dans les décisions	
		Les scientifiques au pouvoir. Nuancer / objectivité / temps	
	ZPR : nécessité, ZPF : définition, ZPS : compréhension		
Bénéfice	Coopération / synergie des usagers et des collectivités, attractivité du territoire		
Biodiversité	Inconvénient	Qualité faune fixe en baisse / détériorée	7
	Bénéfice	Augmentation de la biodiversité, augmentation du nombre de plongeurs, pression négative ?	
		Qualité au niveau poissons, augmentation	
		Préservation de la faune et de la flore	
		Zone où on peut observer au mieux la biodiversité sur notre département	
Restauration : substrats et masse diversité, halieutique			
Explosion de la faune, y compris la faune fixée (corail), depuis 1980			
Aménagement	Inconvénient	Rapprochement difficile de différents types d'usages, principalement autour des bouées	5
		Hors saison, manque de bouées	
		Manque d'aménagements (bouées et accès du bord)	
	Bouées protection plage... Site mauresque (abrité tram), réduction de la concentration d'espèces		
	Bénéfice	Protection de la zone et aménagement	
Zones mouillages organisés			
Surfréquentation	Inconvénient	Trop petite : manque de spots plongée	
		Concentration de plongeurs et nombre de bouées pas toujours suffisant	
		Trop de plongeurs en haute saison sur territoire étroit	
Loisir / tourisme	Bénéfice	Attrait touristique	
		Proximité pour de belles plongées et accès au bord	



Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls
PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE



- Quelles sont vos attentes et craintes par rapport au projet d'extension ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Attractivité / Capacité d'accueil	Attente	Diversifier les sites de plongée	9
		Augmentation de sites qualitatifs (attractivité, répartition des usages)	
		Augmentation du nombre de spots de plongée (diversité, profondeur...)	
		Augmentation de la surface de réserves partielles à toute la côte vermeille (attention à la gouvernance)	
Gouvernance / Moyens	Attente	Plus d'échanges entre différentes catégories d'usagers (processus extension)	6
		Prise en considération des acteurs économiques	
		Concertation y compris dans l'élaboration des stratégies (processus d'extension)	
	Crainte	Pas de craintes car pas d'informations pour l'instant	
		ZPR ? Pas trop étendue. ZPF ? ZPS ? (rôle du Parc ?)	
		Manque de moyens / aux ambitions	
Aménagement	Attente	Augmentation des bouées, diminution de l'impact des mouillages, augmentation de la biodiversité, diminution de la concentration de bateaux, augmentation de la valorisation de toute la Côte Vermeille	5
		Coulage d'épaves (artificielles ou pas)	
		Augmentation de mouillages, espaces sans sites	
		Non-respect des réglementations de la part d'usagers individuels	
Réglementation	Crainte	Mise sous cloche, interdiction, réglementation excessive	
		Augmentation des contraintes liées au nombre, aux équipements, etc.	
		Perdre à nouveau des sites de plongée	
		Limitation des accès	
		Restriction activités, quotas, limitation plongeurs	
	Principe de précaution ne doit pas être synonyme d'interdiction		
Attente	Limitation des usagers (gestion / jauges)		
Surface	Crainte	Augmentation de la surface de réserve intégrale : équilibre entre acteurs et milieu	
		Étendue de la réserve pour tout type de vent ? Si extension pas assez large	
	Attente	Amplifier l'effet déjà existant	
		Extension la plus grande possible (vu le nombre d'usagers)	

■ Les pêcheurs de loisir



- Le mot des facilitateurs

Les participants du groupe des pêcheurs de loisir représentaient trois principales activités : les chasseurs sous-marins, les pêcheurs à la ligne du bord et les pêcheurs à la ligne embarqués.

Ils se sont mobilisés avec énergie dans les débats tout en respectant le temps de parole de chacun.

Même s'ils n'étaient pas familiers avec ce type d'outil de concertation, ils ont réalisé les différentes phases du questionnement en portant la voix des pratiquants qu'ils représentaient. Les échanges ont été particulièrement polarisés par la place de la chasse sous-marine dans la Réserve marine actuelle et à venir.

Il a été relevé par de nombreux participants que la Réserve, bien qu'ayant des effets bénéfiques « de principe » et incontestable pour certaines espèces emblématiques, ne permettait pas de soutenir la pêche de loisir dans les zones périphériques. Il est apparu important qu'il y ait une équité entre chaque usager, au-delà de leur groupe d'acteurs. Le groupe a aussi dépassé l'activité qu'il représente en soulignant le rôle pédagogique de la Réserve marine et le soutien qu'elle représente pour les activités économiques.

- Où en êtes-vous de la Réserve ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Exclusion chasse	Inconvénient	CSM et pêche à la canne ne sont pas sur le même pied d'égalité	18
		Pourcentage important de la côte rocheuse ; la meilleure zone	
		Exclusivité de la pêche sous-marine	
		CSM interdits, discrimination de la discipline	
		Destruction de la pêche de loisir dans ce périmètre réglementé, limitation du nombre de bateaux pratiquant la pêche loisir	
		Zone strictement interdite à ce jour pour la pêche sous-marine	
Effet réserve	Inconvénient	Pas de débordement hors de ses limites hors espèces protégées --> prise des documents membre et taille des spécimens même en bordure immédiate	10
		Bénéfice	
	Protection littoral rocheux et sablonneux		
	Poumon pour la côte		
	Écologiques. CSM : exportation dans les zones adjacentes		
	Protection faune et flore ?		
Un développement bénéfique de la faune et de la flore sur la Réserve actuelle			
Usages	Inconvénient	Infaisabilité de contrôle de la chasse sous-marine	4
		Attention : secteur de TIGNES archi encombré : importance de la "challution" des plongeurs	
	Bénéfice	Preuve d'une gestion avec coexistence des pêches des usages Économiques	
Pédagogie	Bénéfice	Bénéfice pédagogique et scientifique incontestable	3
		Sentier sous-marin	
Dérangement espèce	Bénéfice	Tranquillité pour les espèces	
	Inconvénient	Moins de pollution due à la circulation des engins à moteur	
		Grosse concentration de plongeurs : poissons dérangés !	

- Quelles sont vos attentes et craintes par rapport au projet d'extension ?

Groupe	Type	Idées proposées	Votes
Chasse	Crainte	Même exclusion chasse sous-marine	12
		Que la chasse sous-marine soit exclue à nouveau !	
		Concours chasse restreint	
	Attente	Autorisation CSM au sein de l'extension	
		Ouverture à la CSM généralisée, au moins une zone pour la compétition	
Zonage	Crainte	Aucune zone de repli météo	8
		Superficie totale de l'extension	
		Surfaces des ZPF % côte rocheuse trop grande	
		Mise en place d'une réserve intégrale (cap Béar)	
		Que la zone de protection renforcée soit la meilleure zone actuelle (le Béar)	
Réglementation pêche loisir	Attente	Réglementation différente et adaptée	7
	Crainte	Que la pêche de loisir traditionnelle soit réduite au strict minimum (moules, oursins, palangre, nasses, calmars, pêche nuit, CSM)	
		Avenir cerbère pêche	
		Encore une nouvelle réglementation pour la plaisance ?	
Réglementation pêche pro	Crainte	Règlement actuel = zone réservée aux pros : attention !	5
	Attente	Un meilleur équilibre entre les usagers pros et plaisance	
Concertation	Attente	Réglementation adaptée pour pêcheurs pros (à l'échelle du Parc marin)	2
Effet écologique	Crainte	Intégration des usages concertation ?	

■ Les professionnels des activités nautiques

- Le mot des facilitateurs

Les participants se sont pris au jeu de l'atelier en interagissant dans le cadre des consignes proposées (timing, cartons à remplir, votes).

Tous les membres prévus pour cet atelier n'ont pas pu être présents et certaines activités n'étaient pas représentées d'où une « sur-représentativité » de certaines autres.

Malgré cela, la parole a été dans l'ensemble bien partagée, chacun a pu s'exprimer dans un climat d'écoute.

Le travail de l'atelier a été très constructif et les participants ont beaucoup échangé sur leurs problématiques, leurs contraintes et leurs perceptions de la situation actuelle et à venir. Cela a permis, pour certains, de découvrir les activités pratiquées par les autres et d'identifier des points communs ou des spécificités propres.

Le choix des 4 idées principales à présenter en séance plénière a fait l'objet de débats, du fait notamment de la crainte que le reste du travail du groupe ne soit pas pris en compte.



Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE





- Où en êtes-vous de la Réserve ?

Groupes	Type	Idées proposées	Votes
Mouillage	Inconvénient	Pas assez de bouées	6
		Contraintes de mouillage	
Taxe TPM	Inconvénient	Incohérence application taxe "TPM"	6
		Taxe Barrière TPM	
	Inconvénient	Limitation de vitesse	5
Biodiversité	Bénéfice	A certainement préservé le peu de faune/flore aux alentours	4
		Développement de la biodiversité	
		Repeuplement des écosystèmes adjacents	
		Zone d'observation des dauphins	
Image commerciale	Bénéfice	Bonne image commerciale de l'activité	2
		Impact médiatique positif	
		Valorisation touristique	
	Inconvénient	Tendance à une surfréquentation (saturation) du site sur l'eau	2
	Inconvénient	Une saturation automobile en décembre	1
	Inconvénient	Actuellement contournement de la zone	1
	Bénéfice	Protection de l'écosystème : plus-value touristique, communication, sensibilisation	1
	Bénéfice	Travailler dans une zone très attractive avec des équipes de gestion (idée de "chance")	
	Bénéfice	Offre commerciale de qualité et allant plus loin que le cadre de l'activité	

(Les idées étaient regroupées, mais les facilitateurs n'ont pas nommé ces groupes, pour une meilleure lisibilité l'avons fait ici)

- Quelles sont vos attentes et craintes par rapport au projet d'extension ?

Groupes	Type	Idées proposées	Votes
Nouvelles réglementations	Crainte	Limitation de vitesse imposée dans toute la zone	9
		Limitation des mouillages	
		Zone trop étendue portant préjudice à nos activités	
		Interdiction de navigation pour certaines embarcations dans toute la zone	
		Perdre des clients si la zone d'extension va jusqu'à Argelès	
	Attente	Certitude de pouvoir travailler (ex : autorisations limitées)	
		Bouées adaptées et réservées pour les navires à passagers	
		Zones réservées vision sous-marine	
Gestion concertée	Crainte	Non aux écologistes intégristes	8
		Gestion ? Qui ? Solution : idem PNMGL	
	Attente	Créer une relation / maillage entre les gestionnaires de la zone et les pros	
		Gestion et décisions évolutives	
		Cogestion CD / PNMGL	
	Contrôles réduits au minimum		
Qui finance	Crainte	Frais taxes (impôts)	4
	Attente	Exemption Taxe Barnier acceptée par le CD	
Surfréquentation	Crainte	Problème de surfréquentation du site (+ conséquence automobile)	4
		Que la zone attire des nouveaux pro : plus de structures	
Mise en valeur des acteurs	Attente	Amélioration de la médiatisation de la Réserve et des activités pro s'y trouvent	3
		Devenir un partenaire et un support de communication pour la préservation à travers son activité pro	
		Mise en avant des activités comme avantage (touristes)	

■ Conclusion

Cet atelier constituait la première étape de la concertation portant sur l'extension du périmètre de la Réserve Nationale Marine de Cerbère-Banyuls, et visait à :

- donner des éléments de compréhension aux participants quant aux attentes du Département et du projet qui est en cours,
- comprendre où en sont les acteurs vis-à-vis du fonctionnement de la Réserve marine actuelle,
- recueillir leurs attentes et craintes par rapport au projet d'extension.

Merci à tous les participants, venus en nombre, pour leurs contributions et leur volonté de participer à ce projet.

Même si les discussions ont mis en avant qu'il n'est pas toujours simple de s'accommoder des règles et des aménagements mis en place au sein d'une Réserve, les groupes ont souligné le fait que la Réserve marine remplissait effectivement son rôle de protection et de régénération de la biodiversité.

Tel est l'enjeu de ce projet : concilier les usages et les impératifs, plus que jamais nécessaires, de protection de la biodiversité.

Le second atelier se tiendra le 7 avril à 14h, à la salle Novelty, à Banyuls-sur-Mer.

Merci par avance à tou.te.s pour votre participation, en espérant vous y retrouver nombreux.



Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls
PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE

